



LeTROT



**SUIVI DE LA LUTTE
ANTIDOPAGE**

ANNEE 2021

**SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE
DU CHEVAL FRANÇAIS**

SOMMAIRE

I. ACTIONS SPECIFIQUES MENEES EN 2021	4
1. CONSERVATION D'ECHANTILLONS POUR LA REALISATION D'ANALYSES RETROSPECTIVES	4
2. PRELEVEMENTS DE CHEVAUX A LEUR ARRIVEE SUR L'HIPPODROME LES JOURS DE COURSES	4
3. CONTROLE DES TRAITEMENTS ADMINISTRES DANS LES JOURS PRECEDANT UNE COURSE	4
4. POURSUITE DU SUIVI LONGITUDINAL	5
5. PRELEVEMENTS BICARBONATE	7
6. REALISATION DE CONTROLES SANITAIRES ET D'EFFECTIFS A GROSBOIS	7
II. EVOLUTION DES MOYENS DEDIES	7
III. LES SUBSTANCES DETECTEES	8
1. SUBSTANCES DETECTEES EN 2021	8
2. SUBSTANCES NOUVELLEMENT DETECTEES AU TROT ET AU GALOP DEPUIS 2018	9
IV. LES PRELEVEMENTS	9
1. NOMBRE TOTAL DE PRELEVEMENTS	9
2. NATURE DES PRELEVEMENTS	10
3. VICES DE FORME	10
4. PRELEVEMENTS POSITIFS	11
5. PRELEVEMENTS EN COURSE	13
6. PRELEVEMENTS LORS DES « OPERATIONS PARTANTS »	14
7. PRELEVEMENTS A L'ENTRAINEMENT	15
8. PRELEVEMENTS LORS DES EPREUVES DE QUALIFICATION	17
9. PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR DES CHEVAUX SORTIS PROVISOIREMENT DE L'ENTRAINEMENT	18
10. PRELEVEMENTS A L'ELEVAGE	18
11. ANALYSES DE DEPISTAGE ET D'INTEGRATION	19
12. ENQUETES ET ANALYSES REALISEES LORS DE SUIVIS POSITIFS	20

I. ACTIONS SPECIFIQUES MENEES EN 2021

1. CONSERVATION D'ECHANTILLONS POUR LA REALISATION D'ANALYSES RETROSPECTIVES

L'Annexe I du Code des courses au Trot dispose depuis décembre 2013 que « Lorsque le laboratoire d'analyses de la Fédération Nationale des Courses Hippiques n'a pas mis en évidence de substance prohibée dans la première partie du prélèvement, telle que précisée au § II de la présente annexe, la deuxième partie du prélèvement peut être conservée, sur demande des Commissaires de la SECF, pendant une durée maximale de dix ans ».

Ces dispositions permettent donc de conserver des échantillons afin de les soumettre à des analyses rétrospectives dans les 10 ans qui suivent la réalisation du prélèvement. Les nouvelles analyses seront réalisées à la demande des Commissaires de la SECF lorsque le laboratoire, à l'appui de nouvelles technologies, sera en capacité de détecter de nouvelles molécules actuellement non recherchées.

En 2021, tous les prélèvements effectués lors des journées de courses suivantes ont été conservés :

Date	Lieu	Principales courses lors de la réunion
Dimanche 17 janvier	Vincennes	PRIX DE BELGIQUE (QUALIF 6)
Dimanche 24 janvier	Vincennes	PRIX DE CORNULIER
Dimanche 31 janvier	Vincennes	GRAND PRIX D'AMERIQUE
Dimanche 14 février	Vincennes	GRAND PRIX DE FRANCE (SPEED RACE) ET CENTAURES
Dimanche 28 février	Vincennes	GRAND PRIX DE PARIS (MARATHON RACE)
Samedi 6 mars	Vincennes	PRIX DE SELECTION
Dimanche 27 juin	Vincennes	PRIX D'ESSAI, DU PDT DE LA REPUBLIQUE, R. BALLIERE, A. VIEL
Samedi 4 septembre	Vincennes	CRITERIUM DES 4 ANS ET CRITERIUM DES 5 ANS
Samedi 19 septembre	Vincennes	PRIX DE NORMANDIE ET ETOILE
Vendredi 12 novembre	Vincennes	PRIX MARCEL LAURENT
Dimanche 5 décembre	Vincennes	FINALE GNT
Dimanche 19 décembre	Vincennes	CRITERIUM DES 3 ANS
Dimanche 26 décembre	Vincennes	CRITERIUM CONTINENTAL, PRIX DE VINCENNES ET TENOR DE BAUNE

Les 161 prélèvements qui avaient été conservés en 2014 ont fait l'objet d'analyses rétrospectives au cours de l'année 2021, pour la recherche de substances de catégorie II. Les résultats d'analyses de ces prélèvements se sont tous révélés négatifs.

2. PRELEVEMENTS DE CHEVAUX A LEUR ARRIVEE SUR L'HIPPODROME LES JOURS DE COURSES

En janvier 2021, de nouvelles modalités de prélèvements ont été mises en place pour les chevaux déclarés partants. En effet, en complément des contrôles réalisés à l'issue des courses et dans le cadre des « Opérations Partants » (prélèvements de tous les chevaux déclarés partants dans certaines grandes épreuves dans les 72 heures avant la course), des prélèvements sont désormais effectués sur des chevaux à leur arrivée sur l'hippodrome les jours de courses.

Trois opérations de ce type sont ainsi organisées sur une période de 15 jours et trois chevaux sont prélevés à chaque opération.

En 2021 ce sont donc 87 opérations qui ont été organisées et 259 chevaux prélevés à leur arrivée sur l'hippodrome. Tous ces prélèvements se sont révélés négatifs.

3. CONTROLE DES TRAITEMENTS ADMINISTRES DANS LES JOURS PRECEDANT UNE COURSE

Depuis janvier 2021, l'Annexe X du code des courses au Trot dispose notamment que :

« Aucun cheval ne peut participer à une épreuve régie par le présent Code s'il a fait l'objet, entre la clôture de son engagement dans une épreuve régie par le présent Code et l'épreuve concernée, de l'administration d'une substance prohibée telle que définie à l'article 3 § XXXIV.

[...]

Aucun cheval ne peut participer à une épreuve régie par le présent Code s'il a reçu un traitement par injection intra-articulaire contenant une substance glucocorticoïde dans les 14 jours qui précèdent ladite épreuve. »

Au cours de l'année 2021, il a été possible d'identifier suite à l'examen des ordonnances transmises avec les comptes-rendus de contrôles à l'entraînement :

- Un cheval ayant fait l'objet de l'administration d'une substance prohibée après la clôture des engagements.
- 19 chevaux ayant fait l'objet d'un traitement par injection intra-articulaire contenant une substance glucocorticoïde dans les 14 jours précédant une épreuve.

Tous ces chevaux ont été disqualifiés dans la course courue postérieurement à ces administrations et leurs entraîneurs ont été sanctionnés d'une amende.

4. POURSUITE DU SUIVI LONGITUDINAL

La sélection des chevaux qui font l'objet de prélèvements dans le cadre du Suivi Longitudinal est réalisée en prenant en compte les sommes gagnées entre le 1^{er} avril de l'année N-1 et le 31 mars de l'année en cours, afin de prendre en considération les résultats des grandes épreuves pendant la deuxième partie du meeting d'hiver.

A partir du 1^{er} avril 2020, il a été décidé de ne retenir que les 10 meilleurs trotteurs pour le Suivi Longitudinal. Les 10 chevaux suivants ont donc été intégrés au Suivi Longitudinal réalisé du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 :

SUIVI LONGITUDINAL 2020-2021	
Nom du cheval	Gains en euros période 1^{er} avril 2019 – 31 mars 2020
FACE TIME BOURBON	1 163 900
BOLD EAGLE	518 997
CLEANGAME	511 750
DAVIDSON DU PONT	447 400
BEL AVIS	428 143
BILIBILI	427 500
ETOILE DE BRUYERE	427 200
BAHIA QUESNOT	404 461
FLECHE BOURBON	368 000
FEELING CASH	337 600

A partir du 1^{er} avril 2021, les 10 trotteurs suivants ont été intégrés au Suivi Longitudinal réalisé du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 :

SUIVI LONGITUDINAL 2021-2022	
Nom du cheval	Gains en euros période 1 ^{er} avril 2020 – 31 mars 2021
FACE TIME BOURBON	1.186.390
FLAMME DU GOUTIER	584.290
BAHIA QUESNOT	567.300
GU D'HERIPRE	438.150
ETONNANT	402.300
DELIA DU POMMEREUX	375.070
HIRONDELLE SIBEY	322.750
DORGOS DE GUEZ	322.150
DIABLE DE VAUVERT	315.350
GELATI CUT	313.450

Les prélèvements réalisés dans le cadre du Suivi Longitudinal sont soumis à de nombreuses analyses faisant appel à des technologies innovantes :

- **Analyses classiques** : Les procédures habituelles appliquées par le LCH pour les échantillons collectés à l'entraînement sont mises en œuvre sur ces prélèvements.
- **Mesure des paramètres hématologiques** : Un certain nombre de paramètres hématologiques (Hématies, Hématocrite, Volume Globulaire Moyen...) sont mesurés sur chaque prélèvement.
- **Dosage de l'IGF1** : Cette molécule peut être un témoin de l'administration d'hormone de croissance.
- **Test ELISA REST** : Il consiste à mettre en évidence la présence éventuelle d'anticorps anti-hormone de croissance recombinante équine (reGH équine). La détection de ces anticorps est possible pendant plusieurs mois après une administration de reGH équine.
- **Analyse transcriptomique** : L'expression de certains gènes est spécifiquement modifiée suite à l'administration d'EPO ou de reGH équine. L'analyse transcriptomique permet de mettre en évidence ces variations de l'expression génique.
- **Analyse métabolomique** : Cette technique d'étude d'un grand nombre de métabolites (ou ions) urinaires permet d'établir le « profil métabolomique » du cheval. Ce profil est comparé au profil correspondant à une population non traitée, ou au profil métabolomique caractéristique d'une population de chevaux ayant reçu de l'hormone de croissance. Depuis 2014, cette technique est également utilisée pour la recherche d'une administration d'EPO.
- **Etablissement du profil stéroïdien pour chaque cheval** : Le dosage de différents paramètres hormonaux permet d'établir pour chaque cheval un profil stéroïdien. Le dépistage de la castration immunologique (par administration de vaccin anti-GnRH) est également réalisé depuis 2014.

Le Suivi Longitudinal propose donc une approche indirecte du contrôle antidopage. En effet, certaines analyses réalisées n'ont pas pour objet la mise en évidence des substances prohibées dans l'urine ou le sang mais permettent d'apprécier leur retentissement sur certains paramètres.

La répétition de ces analyses sur un même cheval pendant au minimum un an permet d'exercer une surveillance de plus en plus performante au fil des mois. Les données issues des analyses sont traitées statistiquement et permettent de détecter des variations qui peuvent être le signe de dopage.

5. PRELEVEMENTS BICARBONATE

Des prélèvements sanguins spécifiques ont de nouveau été réalisés en 2021 afin de les soumettre à un dosage du dioxyde de carbone (seuil autorisé 36 mmoles/litre de plasma). Ces prélèvements sont réalisés, au minimum 45 minutes après l'arrivée de la course, afin de mettre en évidence l'administration éventuelle de « Milk Shake » aux chevaux.

Les prélèvements bicarbonate sont effectués sur les cinq premiers de 3 courses sélectionnées lors d'une réunion. Toutefois, en 2021, 15 prélèvements bicarbonate ont été effectués à l'arrivée des chevaux sur l'hippodrome, avant les courses.

En 2021, 649 chevaux ayant participé à 133 courses différentes ont fait l'objet de prélèvements bicarbonate.

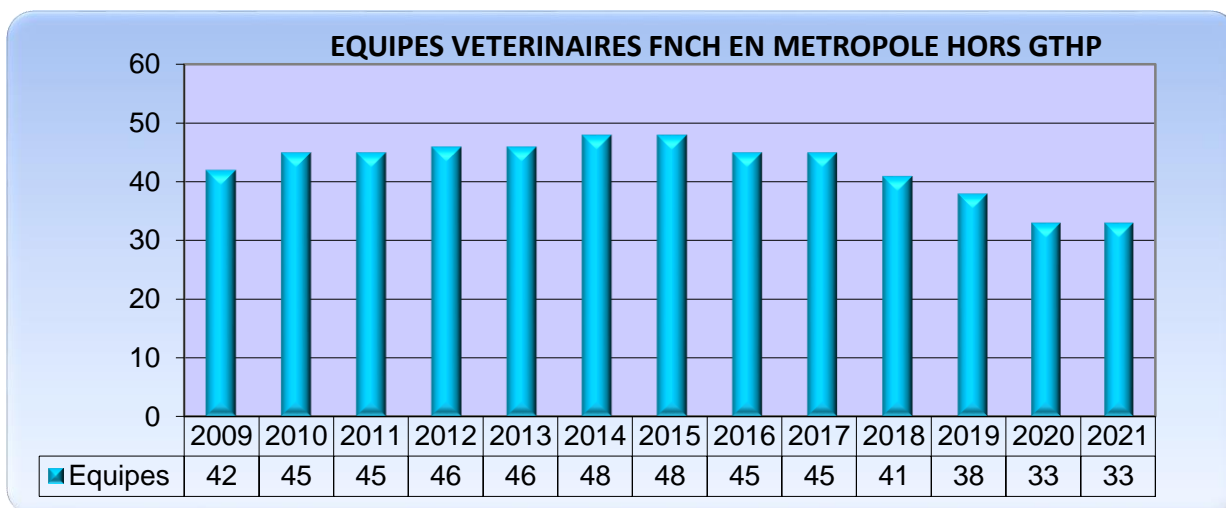
6. REALISATION DE CONTROLES SANITAIRES ET D'EFFECTIFS A GROSBOIS

La présentation d'un certificat sanitaire intracommunautaire est demandée pour tout cheval en provenance de l'étranger préalablement à son introduction dans le centre d'entraînement.

La présentation du certificat n'est en revanche plus demandée pour les chevaux en provenance du Benelux dans la mesure où ce document sanitaire n'est plus imposé par la réglementation européenne depuis juin 2017.

Tous les établissements du domaine de Grosbois ont fait l'objet de contrôles qui ont permis d'établir la liste des chevaux effectivement présents durant le meeting d'hiver (chevaux français et étrangers) et de vérifier la conformité des vaccinations (contre la grippe équine et la rhinopneumonie) pour tous ces chevaux.

II. EVOLUTION DES MOYENS DEDIES



Il faut ajouter à ces 33 équipes vétérinaires FNCH « province », les 5 vétérinaires du GTHP, les 4 vétérinaires des sociétés mères et de la FNCH, ainsi que les 3 vétérinaires intervenant dans les DOM-TOM ; soit un total de 45 vétérinaires.

III. LES SUBSTANCES DETECTEES

1. SUBSTANCES DETECTEES EN 2021

Les molécules les plus fréquemment détectées sont surlignées en jaune.

En 2021, le LCH a mis en évidence 20 substances différentes au Trot.

N°	SUBSTANCES ET/OU METABOLITES	MODE D'ACTION	NOMBRE DE DETECTIONS AU TROT	
			dont :	
1	ACEPROMAZINE	Tranquillisant	1	
2	ACIDE CANNABIDIOLIQUE	Anti-inflammatoire	1	1 SP.
3	ACIDE TILUDRONIQUE	Biphosphonate	1	
4	ATROPINE + SCOPOLAMINE	Anticholinergique, Antispasmodique	1	
5	BOLDENONE	Anabolisant	1	
6	CAFEINE + THEOPHYLLINE	Stimulant cardiaque et respiratoire	2	
7	CAPSAÏCINE	Analgésique, Anesthésique local	1	
8	CETIRIZINE	Antihistaminique	2	
9	CLENBUTEROL	Bronchodilatateur	1	
10	COBALT > SEUIL	Stimulant de l'érythropoïèse	2	
11	CORTISOL > SEUIL	Corticoïde, Anti-inflammatoire stéroïdien	1	
12	DEXAMETHASONE	Corticoïde, anti-inflammatoire stéroïdien	6	1 EQ
13	FLUNIXINE	AINS	1	
14	HORDENINE	Stimulant, Hypertenseur	1	
15	LIDOCAÏNE	Anesthésique local	1	
16	MELOXICAM	AINS	1	
17	MORPHINE + ACIDE CANNABIDIOLIQUE	Analgésique central, anti-inflammatoire	1	
18	TRIAMCINOLONE ACETONIDE	Corticoïde, anti-inflammatoire stéroïdien	5	1 EQ
TOTAL			30	

EQ. = Qualifications ; SP = Sortie Provisoire de l'entraînement.

En complément de ces 30 cas positifs *stricto sensu* au Trot en 2021, un prélèvement réalisé à l'issue d'une course a permis la mise en évidence de PMSG (Pregnant Mare Serum Gonadotropin) sur une jument gestante.

NB : 22 cas positifs ont été déclarés au Galop en 2021

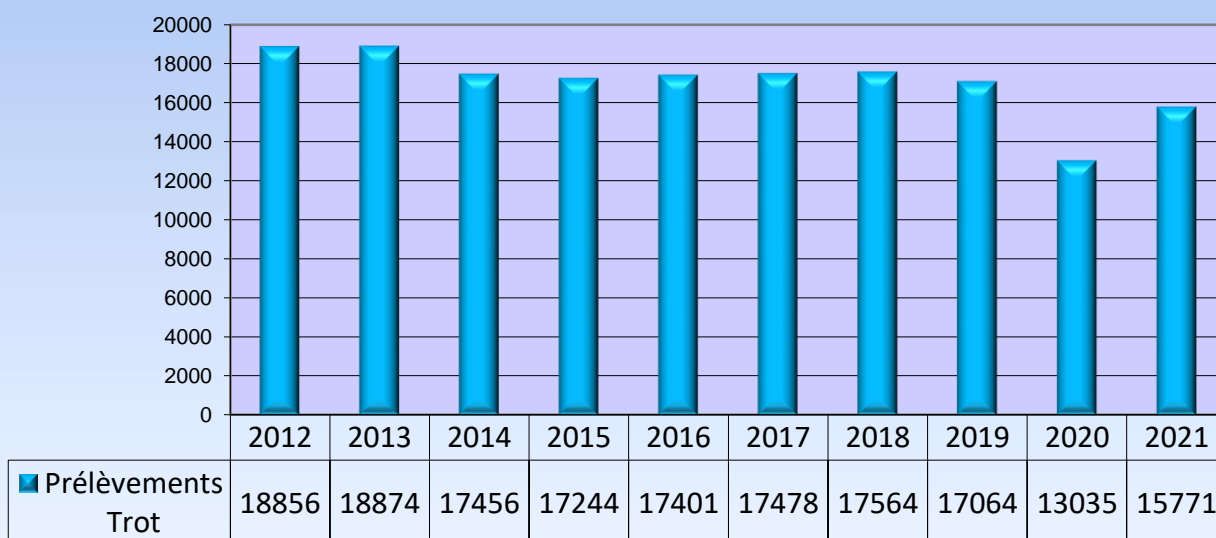
2. SUBSTANCES NOUVELLEMENT DETECTEES AU TROT ET AU GALOP DEPUIS 2018

ANNEE	MOLECULES	PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES
2018	METHOXYPHENAMINE	Stimulant, Bronchodilatateur
	DORZOLAMIDE	Anti-glaucomeux
	HORDENINE	Stimulant, Hypertenseur
2019	ACIDE CANNABIDIOLIQUE	Anti-inflammatoire
	ITPP (Myo-inositol trispyrophosphate)	Effecteur allostérique de l'hémoglobine
	NANDROLONE DECANOATE	Anabolisant
2020	ANTICORPS ANTI-GNRH	Marqueur de vaccination Anti-GnRH, castration immunologique
	KAVAÏNE	Tranquillisant
	SYNEPHRINE	Stimulant cardio-vasculaire
	ZILPATEROL	Béta 2 agoniste promoteur de croissance
2021	ACIDE TILUDRONIQUE	Biphosphonate
	ACIDE CLODRONIQUE (au galop)	Biphosphonate
	CETIRIZINE	Antihistaminique
	THIOLCHICOSIDE (au galop)	Myorelaxant

IV. LES PRELEVEMENTS

1. NOMBRE TOTAL DE PRELEVEMENTS

EVOLUTION DU NOMBRE TOTAL DE PRELEVEMENTS PAR AN (COURSES, BICARBONATE, ENTRAINEMENT, SORTIES PROVISOIRES, ELEVAGE ET QUALIFICATIONS)



Le nombre total de prélèvements réalisés au trot avait significativement diminué en 2020 (évolution 2019-2020 : - 23,6 %). Diminution liée à la crise sanitaire de la COVID-19 (pas de courses, ni de prélèvements à l'entraînement pendant presque 2 mois).

En 2021, les mesures sanitaires liées à la pandémie ont continué à être appliquées pour les prélèvements en course jusqu'au 19 mai 2021. En effet, du 1^{er} janvier au 19 mai 2021, afin d'éviter les croisements de personnes dans le salivarium, seul 1 cheval par course a été prélevé sur toutes les réunions (au lieu de 2 fréquemment auparavant) et dans la course support du Quinté+ seuls 2 chevaux étaient prélevés (le gagnant et un autre) au lieu des 5 premiers habituellement.

NB : Pour les courses de Groupe I support du Quinté + les 5 premiers chevaux ont néanmoins été prélevés.

Ceci explique que le nombre de total de prélèvements en 2021 ne soit pas encore revenu au niveau de 2019, malgré une augmentation du nombre des prélèvements à l'entraînement (la création de nouvelles opérations partants qui consistent à prélever les chevaux à leur arrivée sur l'hippodrome et un accroissement du nombre de contrôles à l'entraînement « classiques »).

Évolution du nombre total de prélèvement 2019-2021 : - 7,58 %

Évolution du nombre total de prélèvement 2020-2021 : + 20,98 %

2. NATURE DES PRELEVEMENTS

Trot et Galop (uniquement Trot pour Qualifications)	Pourcentage d'urine 2020	Pourcentage d'urine 2021
Courses	89,26%	87,59%
Qualifications	90,68%	90,18%
Entraînement	83,64%	83,83%
Sorties Provisoires	65,89%	56,52%
Opérations Partants	94,05%	86,17%
Suivi longitudinal	96,88%	88,89%
Total	88,72%	87,05%*

Depuis le début du mois de décembre 2018, les prélèvements réalisés à l'élevage sont constitués uniquement de sang et de crins.

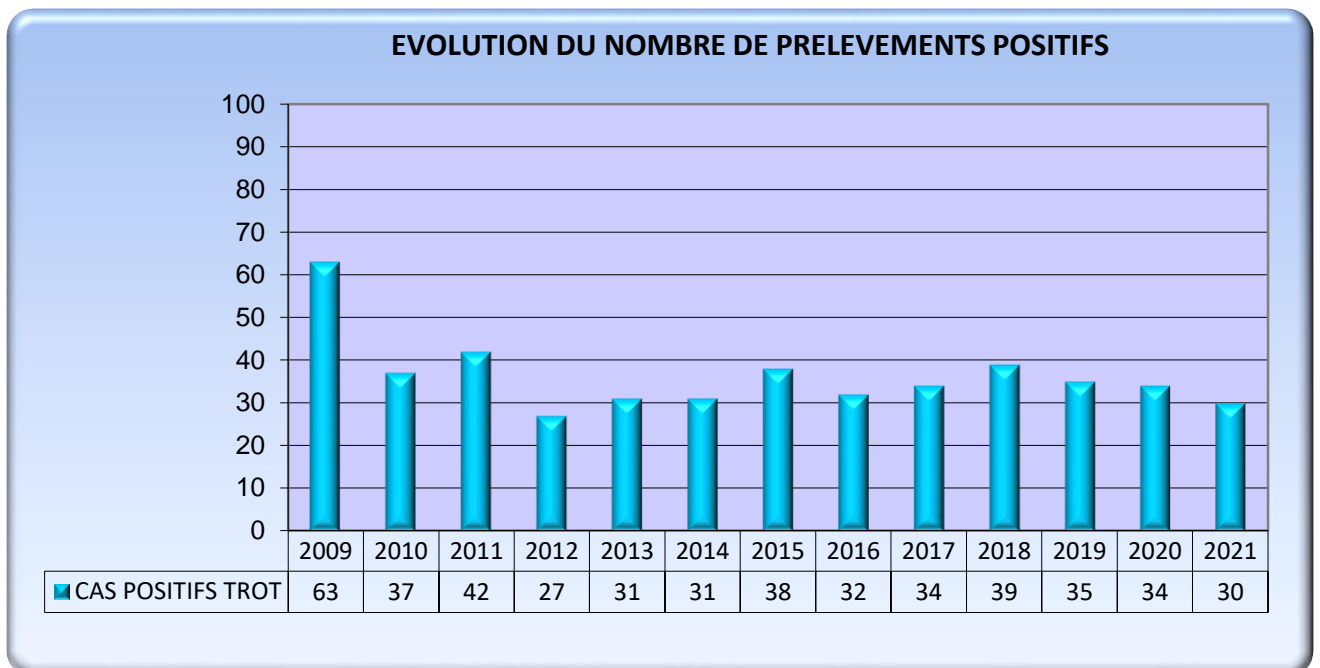
* Le pourcentage total de prélèvements urinaires est donc calculé en excluant les contrôles à l'élevage.

3. VICES DE FORME

8 vices de forme ont été comptabilisés en 2021 au Trot. (9 en 2020, 11 en 2019 et 3 en 2018)

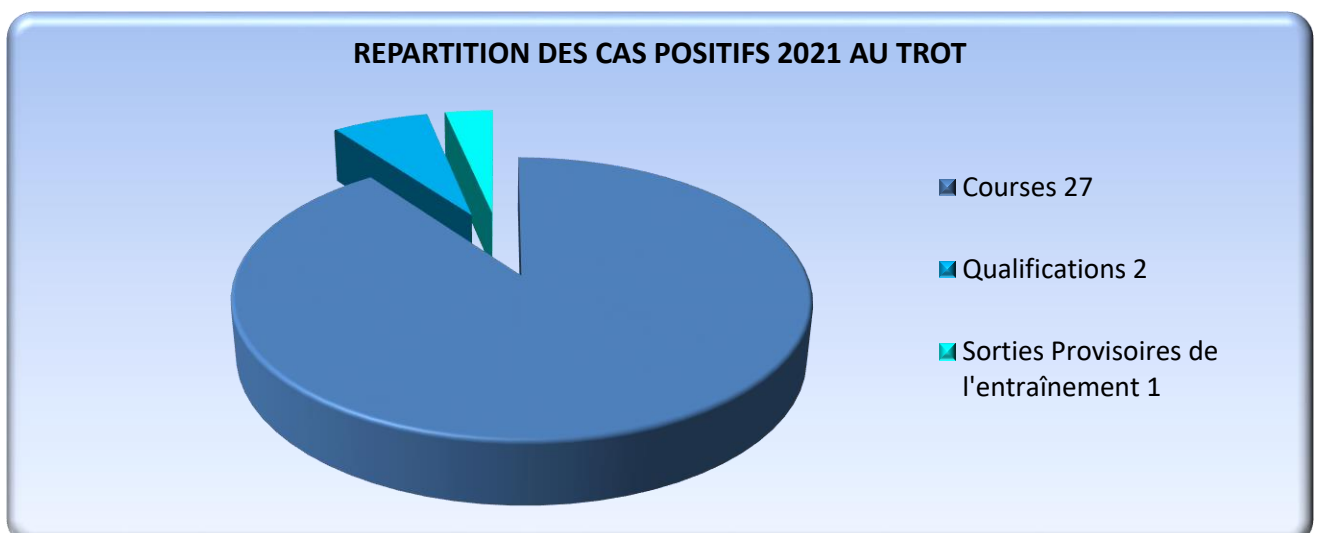
4. PRELEVEMENTS POSITIFS

A. EVOLUTION DU NOMBRE TOTAL DE PRELEVEMENTS POSITIFS (COURSES, ENTRAINEMENT, PARTANTS, QUALIFICATIONS, ELEVAGE ET SORTIES PROVISOIRES)

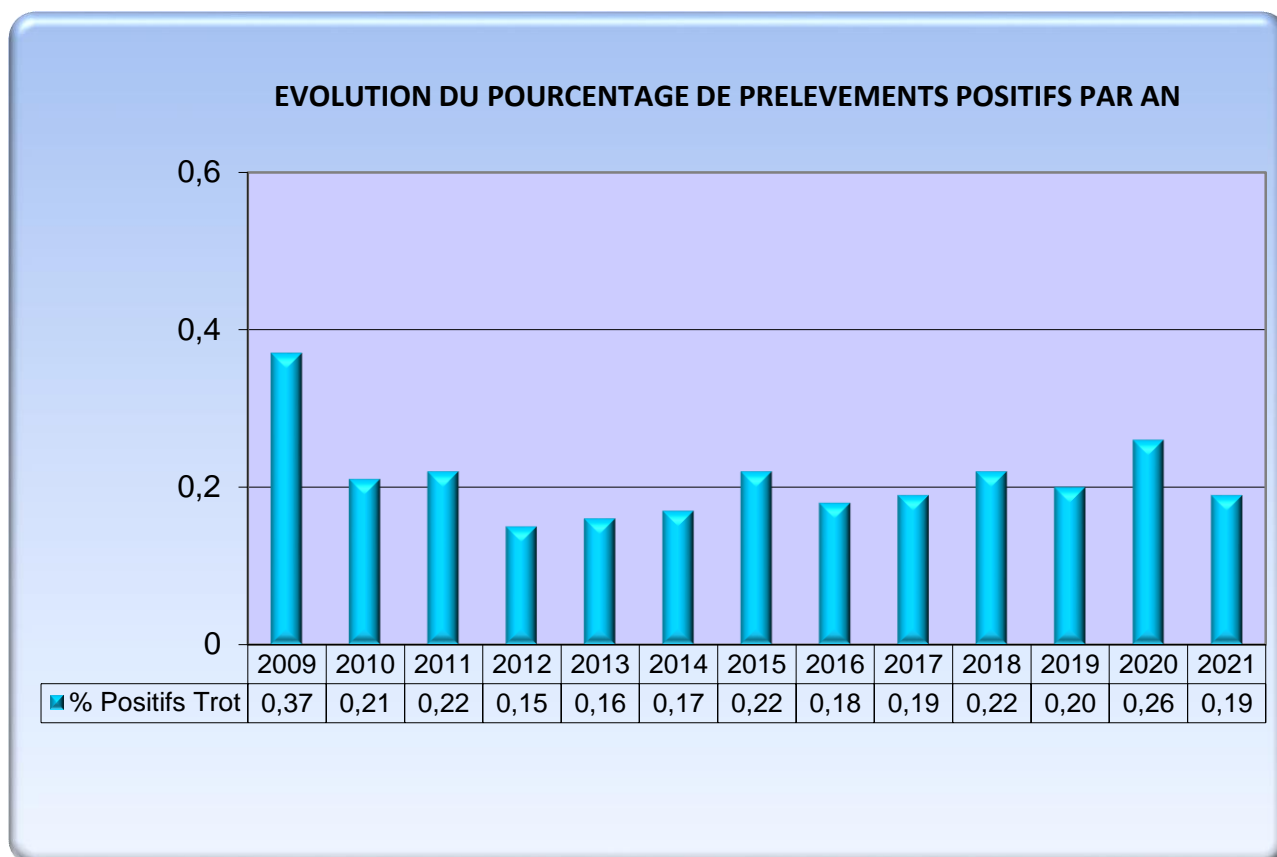


Au Trot, le nombre de cas positifs a diminué en 2021 (-4 cas par rapport à 2020).

B. REPARTITION DES CAS POSITIFS AU TROT



C. POURCENTAGE DE POSITIFS

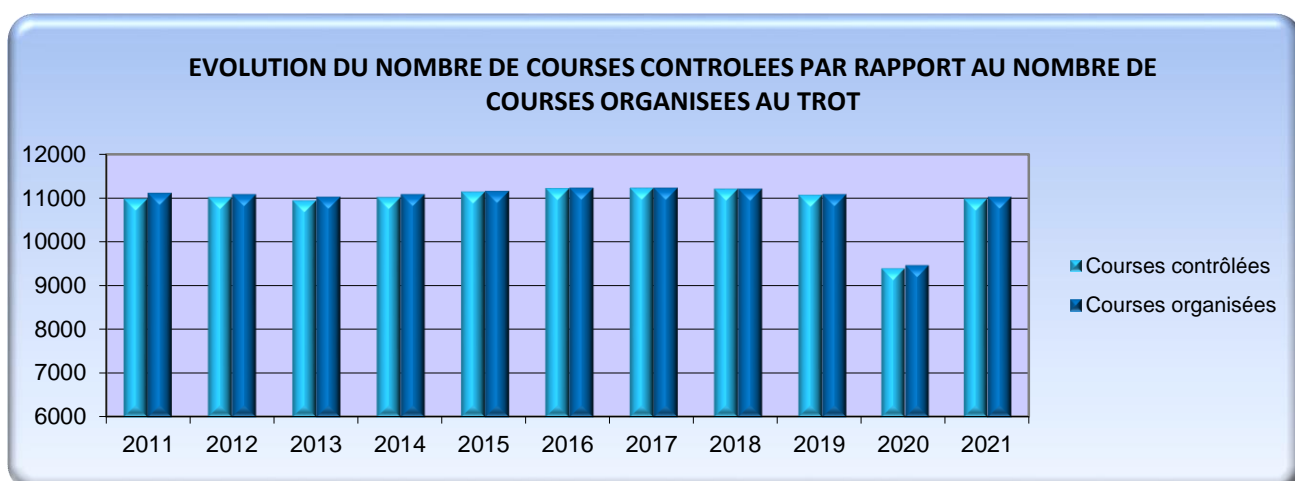
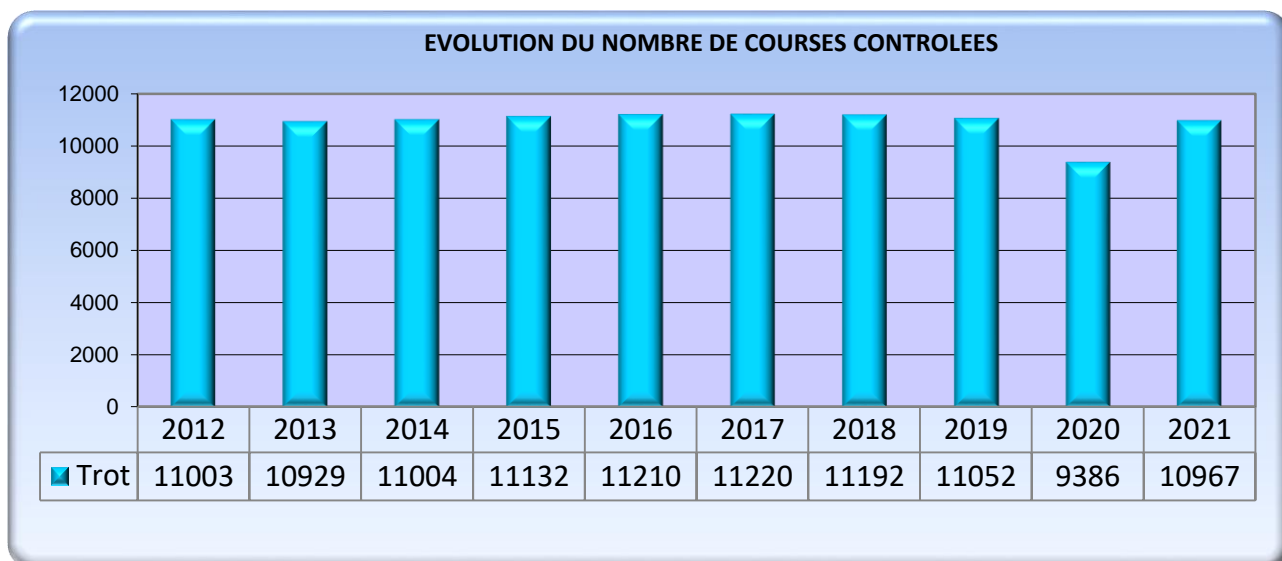


Le pourcentage de chevaux positifs est déterminé comme suit :
(Nombre de cas positifs de l'année/Nombre de prélèvements réalisés dans l'année) *100.

En 2021, sur 1000 prélèvements moins de 2 se sont donc révélés positifs.

5. PRELEVEMENTS EN COURSE

A. NOMBRE DE COURSES CONTROLEES

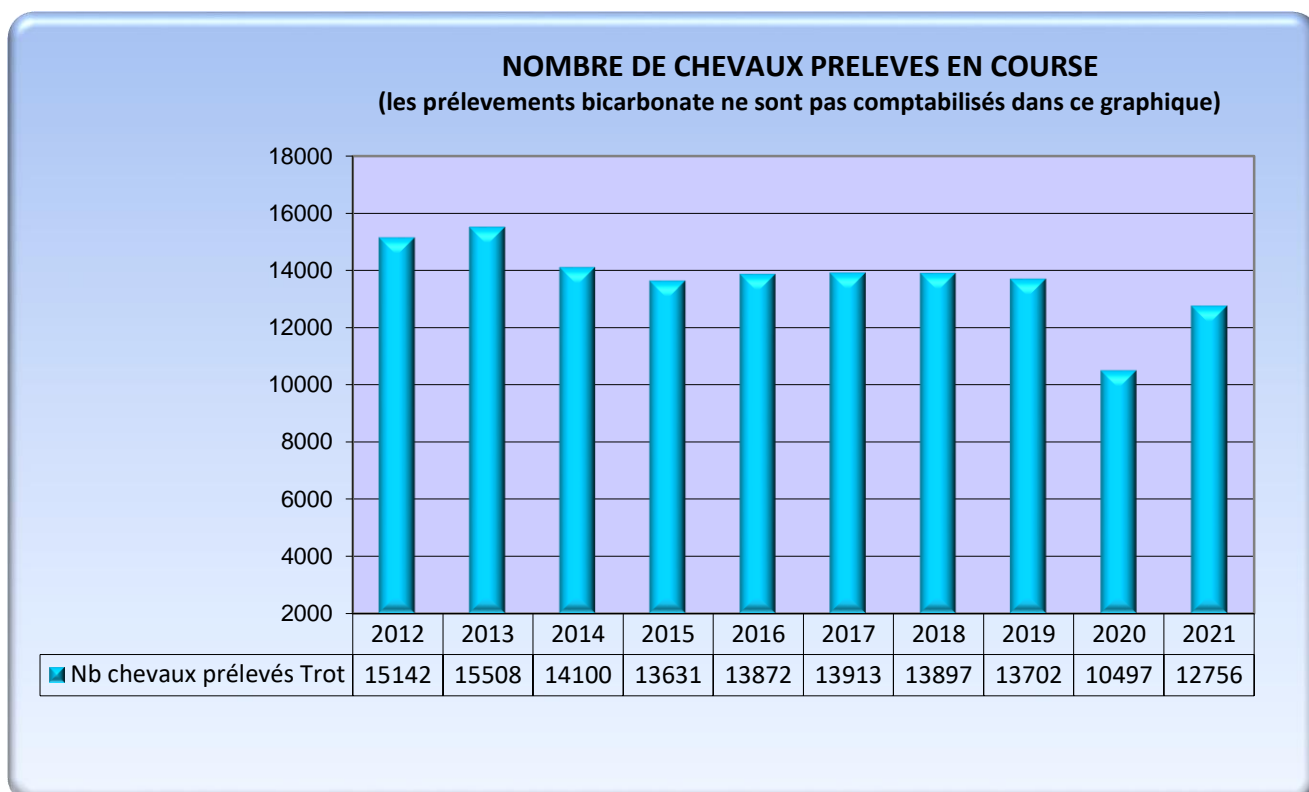


Evolution du pourcentage de courses contrôlées au trot :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Courses contrôlées	11003	10929	11004	11132	11210	11220	11192	11052	9386	10967
Courses organisées	11088	11023	11086	11157	11233	11231	11207	11088	9475	11029
% courses contrôlées	99,23%	99,14%	99,26%	99,77%	99,79%	99,90%	99,86%	99,67%	99,06%	99,23%

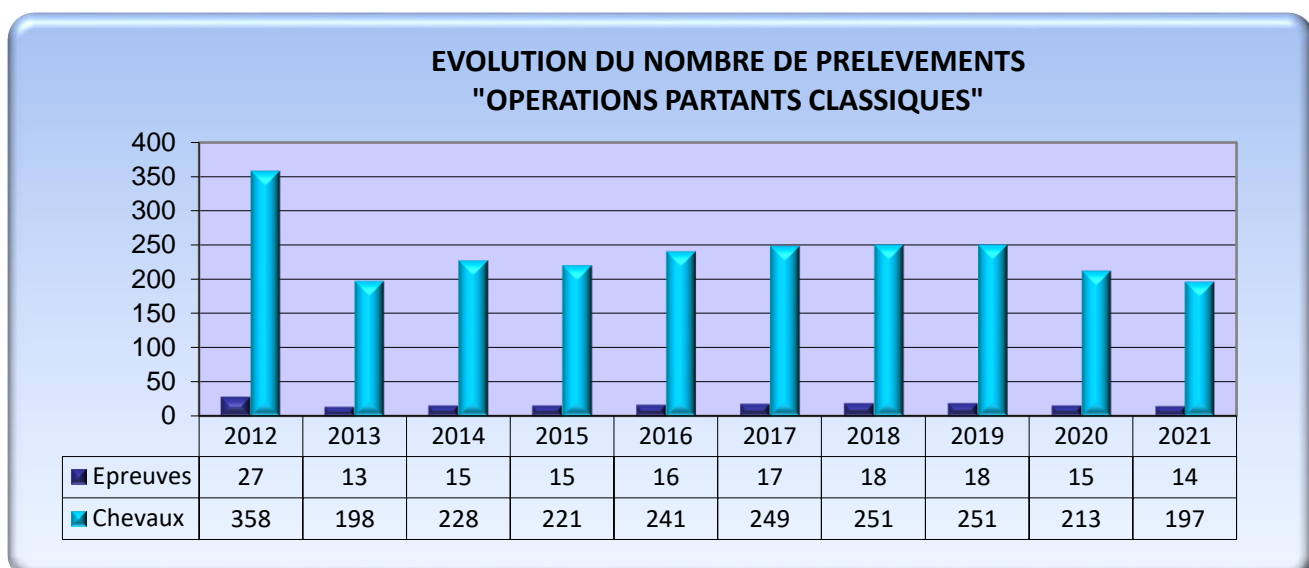
11029 courses en France métropolitaine auxquelles il faut ajouter 23 courses en Guadeloupe et Martinique. En 2021, 11052 courses ont donc été organisées au trot et 10967 ont été contrôlées, **ce qui représente un pourcentage de courses contrôlées de 99,23 %.**

B. NOMBRE DE CHEVAUX PRELEVES EN COURSES



Evolution 2020-2021 au Trot : + 21,52 %.

6. PRELEVEMENTS LORS DES « OPERATIONS PARTANTS »



Les opérations de prélèvements sur les chevaux déclarés partants ont été reconduites en 2021 sur environ 50 % des courses de Groupe I.

Par ailleurs, des chevaux déclarés partants dans d'autres épreuves ont également été prélevés.

Ainsi, des opérations partants ont été réalisées pour les épreuves suivantes : Le GNT du Croisé Laroche (GIII), le Prix Chambon P (GII), le Grand Prix du Sud-ouest (GII), le Prix de Bretagne - Prix d'Amérique Qualif 1 (GII) et le Prix Maurice de Folleville - Finale du GNT (GII).

En 2021, tous les prélèvements réalisés dans le cadre de ces opérations se sont révélés négatifs.

En complément de ces opérations partants « classiques » de nouvelles modalités de prélèvements ont été mises en place pour les chevaux déclarés partants, depuis janvier 2021. En effet, des prélèvements sont désormais effectués sur des chevaux à leur arrivée sur l'hippodrome les jours de courses.

En 2021 ce sont 87 opérations qui ont été organisées et 259 chevaux prélevés à leur arrivée sur l'hippodrome.

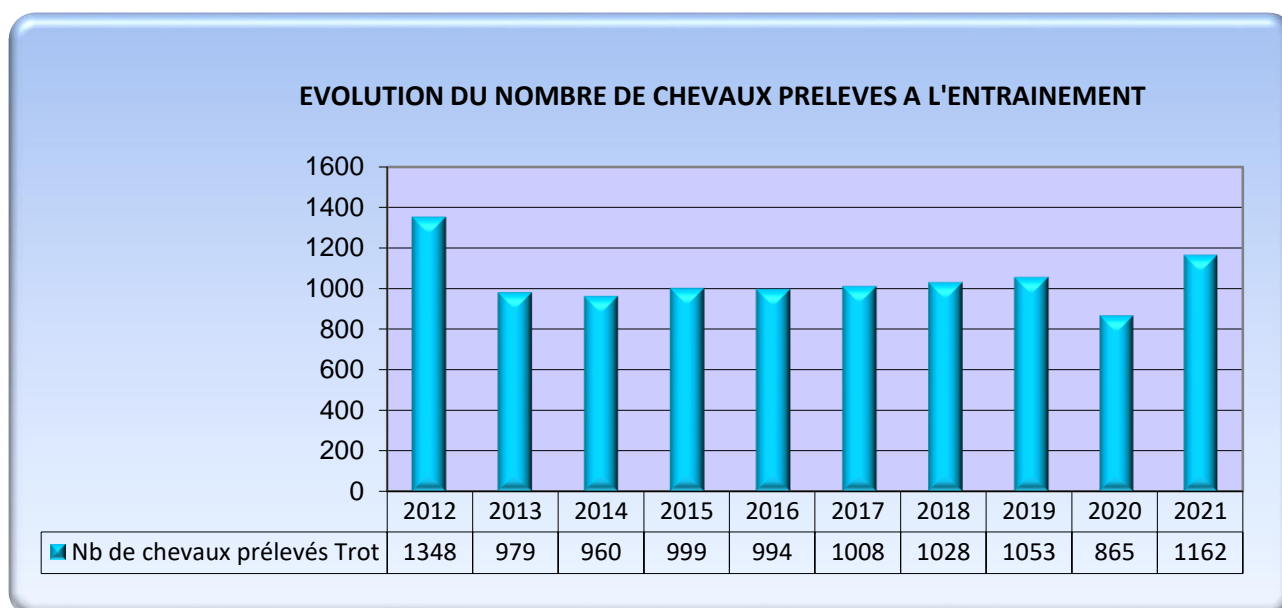
Tous ces prélèvements se sont révélés négatifs.

Un total de 456 chevaux déclarés partants ont donc été prélevés avant leur participation à une course, soit dans les 72 heures précédant l'épreuve, soit à leur arrivée sur l'hippodrome le jour de la course.

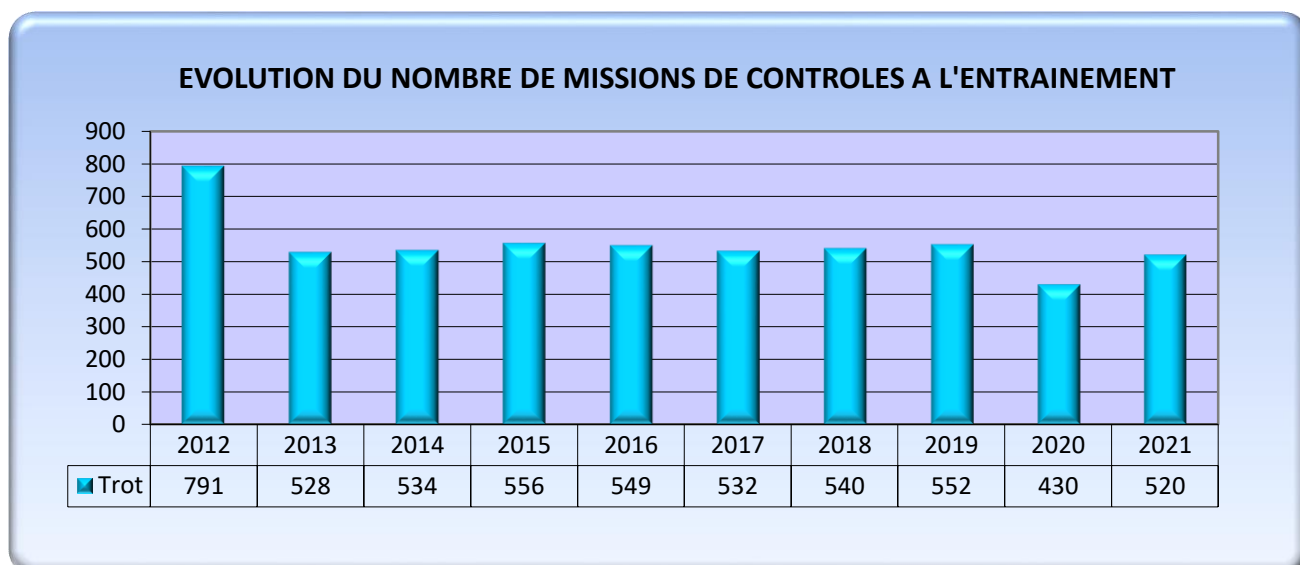
7. PRELEVEMENTS A L'ENTRAINEMENT

En 2021, 520 missions de contrôles à l'entraînement ont été réalisées et 1162 chevaux ont été prélevés à cette occasion.

A. NOMBRE DE CHEVAUX PRELEVES



B. NOMBRE DE MISSIONS DE CONTROLES A L'ENTRAINEMENT

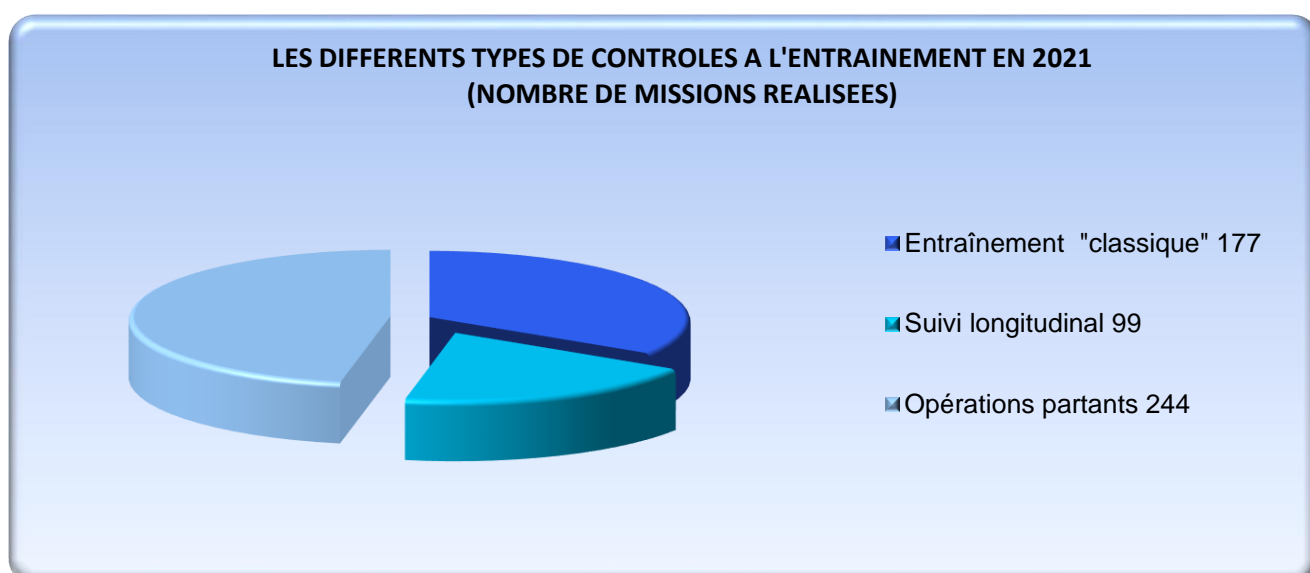


La diminution significative du nombre de missions et du nombre de chevaux prélevés à l'entraînement observée entre 2012 et 2013 s'explique par le passage d'un suivi longitudinal réalisé sur 50 chevaux en 2012 à un Suivi Longitudinal à 25 chevaux en 2013.

La diminution observée entre 2019 et 2020 s'explique par le passage d'un suivi longitudinal réalisé sur 25 chevaux en 2019 à un Suivi Longitudinal à 10 chevaux en 2020. Cette dernière diminution est toutefois plus discrète car compensée par une augmentation du nombre de missions de contrôles à l'entraînement « classiques ».

Enfin, l'augmentation du nombre de missions observée entre 2020 et 2021 s'explique par la mise en place en janvier 2021 de nouveaux prélèvements réalisés avant la course à l'arrivée des chevaux sur l'hippodrome.

C. LES DIFFERENTS TYPES DE CONTROLES REALISES A L'ENTRAINEMENT

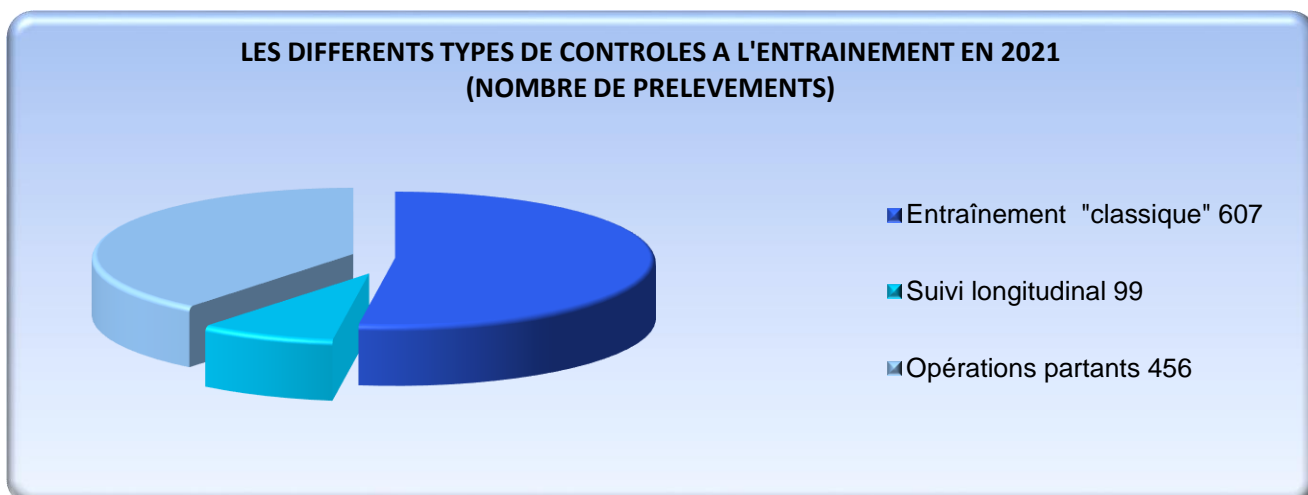


Parmi les 177 missions de contrôles à l'entraînement « classiques » réalisées pour le Trot en 2021, 164 ont été effectuées par les équipes vétérinaires de la F.N.C.H. et 13 par le vétérinaire de la SECF, le plus souvent dans le cadre d'enquêtes de suivis positifs.

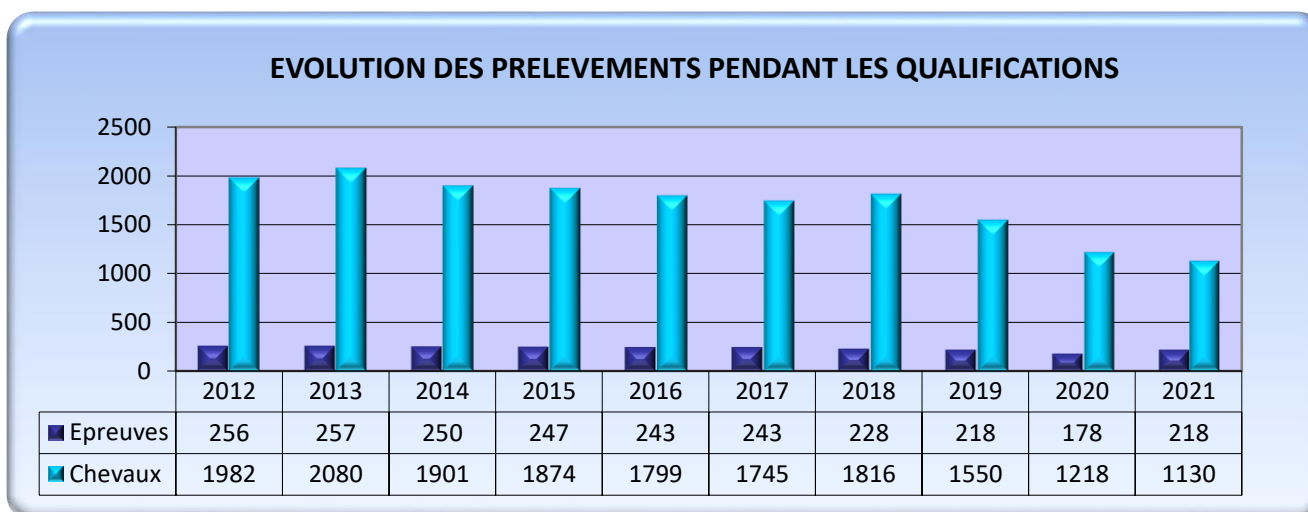
Les missions de Suivi Longitudinal et « Opérations Partants » ont été réalisées par les équipes vétérinaires de la F.N.C.H.

Deux types d'Opérations Partants réalisées :

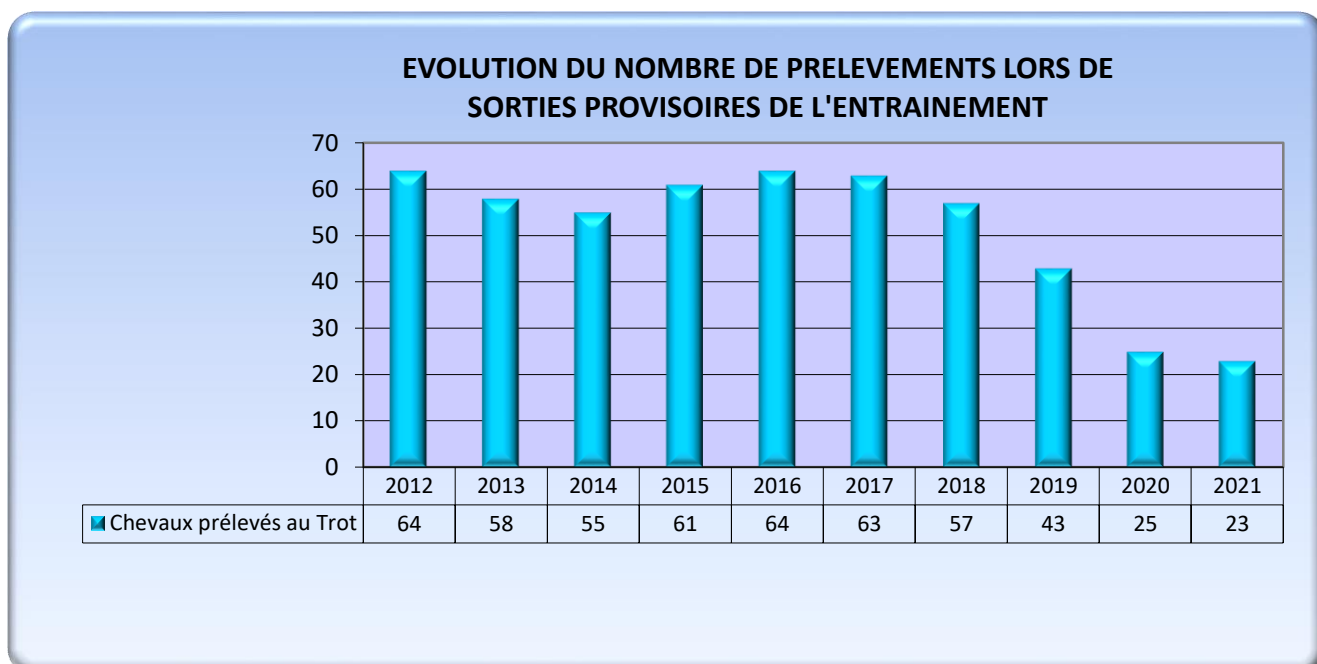
- Prélèvements des chevaux sur leur lieu d'entraînement dans les 72 heures avant certaines grandes épreuves : 157 missions pour 197 prélèvements en 2021.
- Prélèvements des chevaux à leur arrivée sur l'hippodrome : 87 missions pour 259 prélèvements en 2021



8. PRELEVEMENTS LORS DES EPREUVES DE QUALIFICATION

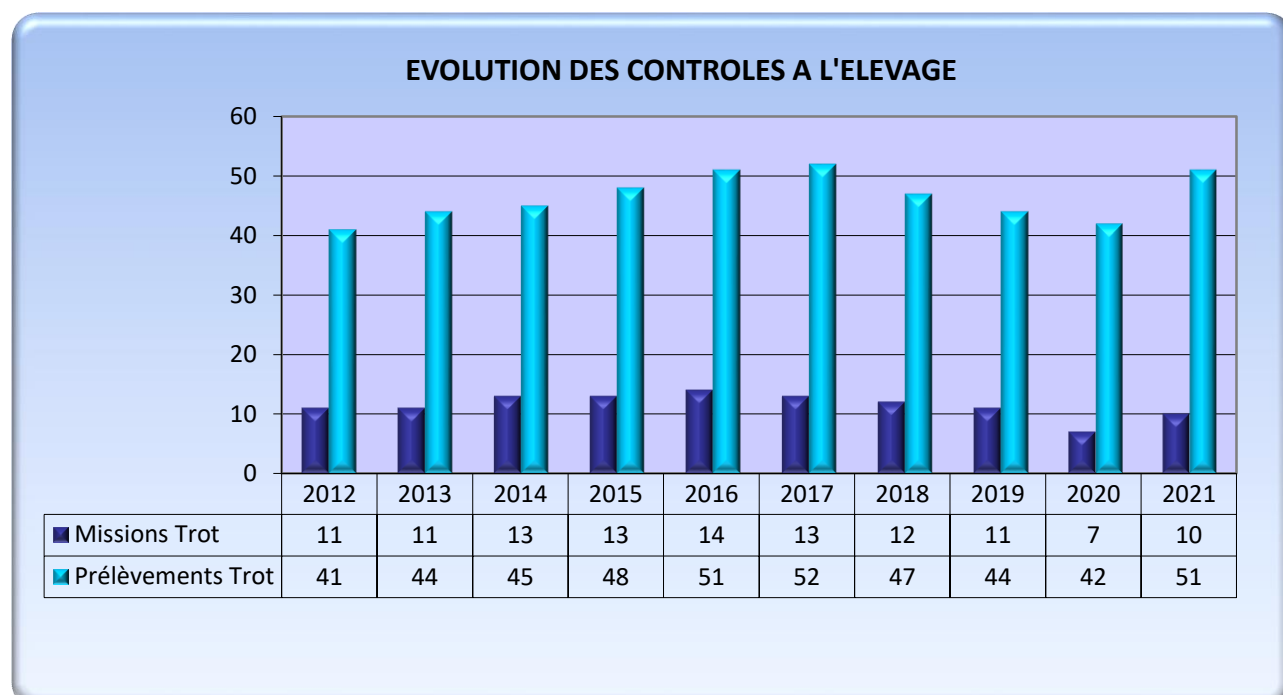


9. **PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR DES CHEVAUX SORTIS PROVISOIEMENT DE L'ENTRAINEMENT**



10. **PRELEVEMENTS A L'ELEVAGE**

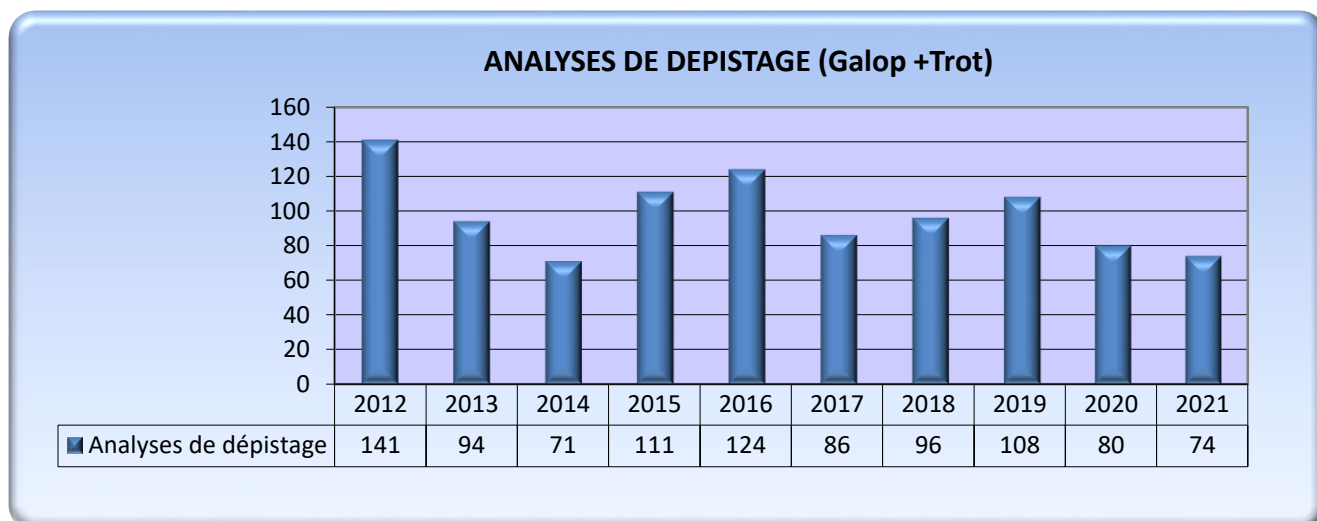
En 2021, **10 missions de contrôles à l'élevage** ont été organisées et **51 poulains** ont été **prélevés**. Depuis décembre 2018, la nature des prélèvements réalisés dans le cadre des contrôles à l'élevage a évolué. Ainsi, les prélèvements de crins ont été mis en place en remplacement de l'urine. Les prélèvements de crins présentent l'avantage d'être plus faciles à effectuer que les prélèvements urinaires sur de jeunes chevaux. Ils permettent également de détecter certaines substances prohibées de catégorie II plusieurs semaines voire plusieurs mois après leur administration. Les prélèvements désormais réalisés sur les poulains sont donc constitués de sang et de crins.



11. ANALYSES DE DEPISTAGE ET D'INTEGRATION

A. ANALYSES DE DEPISTAGE

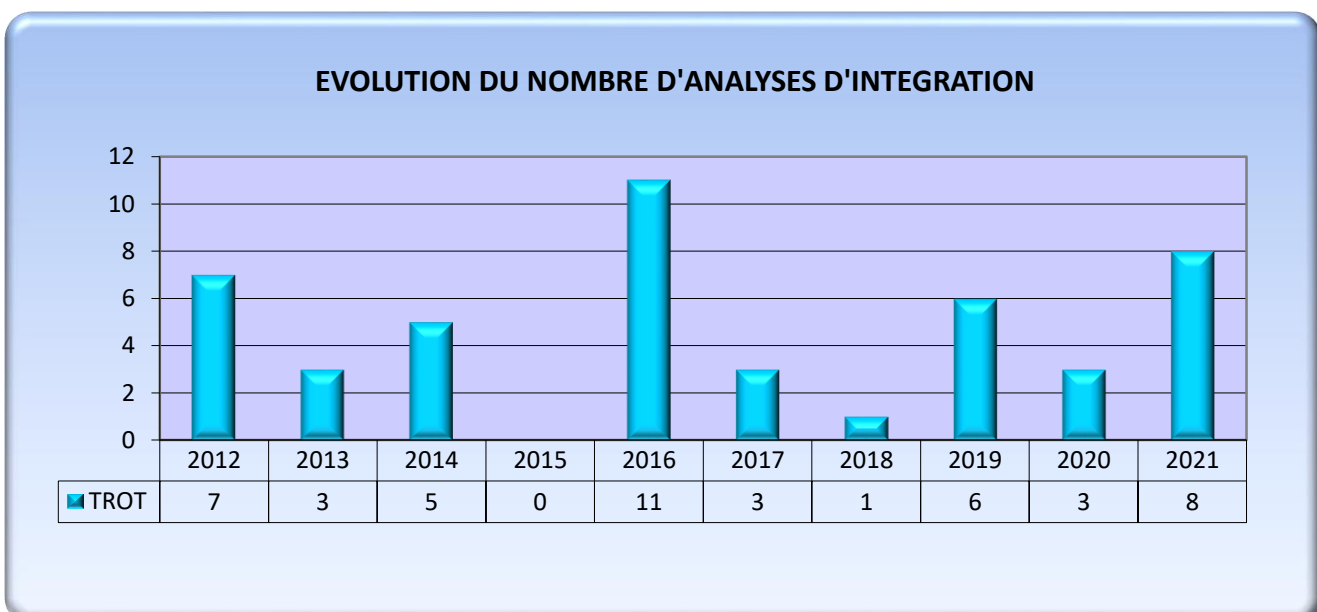
L'analyse de dépistage est un service proposé aux entraîneurs pour leur permettre de s'assurer de la complète élimination des médicaments administrés dans le cadre d'un traitement vétérinaire. Le prélèvement d'urine est réalisé par le demandeur lui-même.



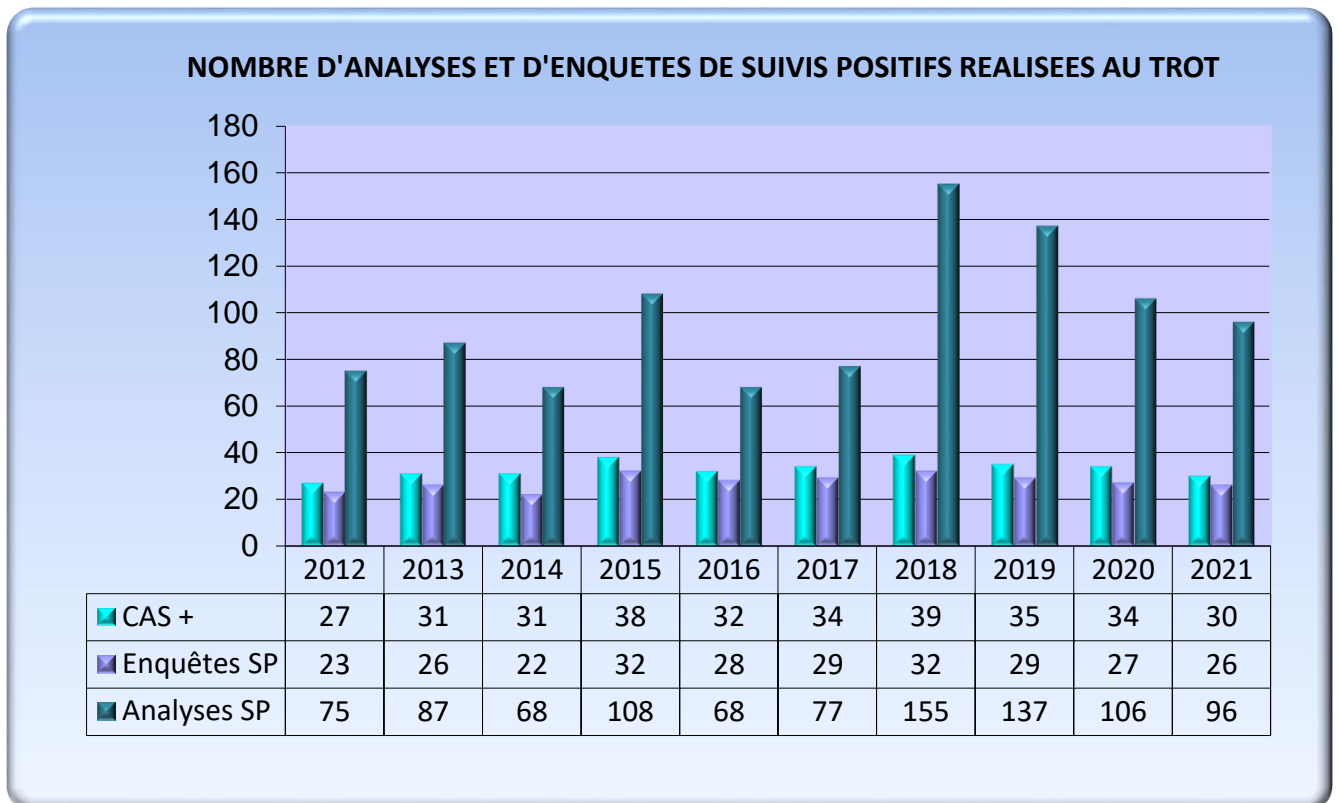
En 2021, 74 demandes d'analyses de dépistage ont été enregistrées dont **20 pour le Trot** et 54 pour le Galop.

B. ANALYSES D'INTEGRATION

Il s'agit d'un service qui est proposé afin de s'assurer, lors de l'intégration d'un cheval dans l'effectif, que celui-ci ne recèle pas dans ses tissus, fluides corporels ou excréments, une substance prohibée dont l'origine ne peut être rattachée à la nourriture normale et habituelle. La demande est faite par l'entraîneur dans un délai maximum de huit jours à compter de la réception du cheval concerné.



12. ENQUETES ET ANALYSES REALISEES LORS DE SUIVIS POSITIFS



En 2021, les **30 cas positifs** au Trot ont concerné 26 entraîneurs différents et un propriétaire (pour un prélèvement positif réalisé sur un cheval en sortie provisoire de l'entraînement). Parmi ces 26 entraîneurs, 2 étaient résidents à l'étranger.

26 enquêtes terrain ont été réalisées dont **une pour une suspicion de gestation sur une jument ayant été prélevée à l'occasion de courses.**

Il a été possible de trouver une explication pour 26 des 30 cas positifs.

